

(Traduction non official)

Annnonce bu Bureau des investissements

No. 10/2558

**Mesures incitatives et privilèges de promotion des Investissements en
Grappes Dans les zones spéciales de développement économique**

Afin de renforcer la chaîne de valeur créant par conséquent, des industries du futur, améliorer la compétence d'investissement pour attirer les investissements de valeur ajoutée existants et de nouveaux investissements, et de décentraliser les développements, ainsi que de créer des opportunités pour les PME, le Bureau lance cette Annonce BOI en référence à BOI Annonce N° 2/2557 datée du 3 Décembre, 2014 sur les Principes et critères pour la promotion des investissements.

En vertu de l'article 16 paragraphe deux, l'article 18, l'article 31 et l'article 35 de la Loi sur la promotion des investissements B.E. 2520, le Bureau des investissements lance cette annonce comme suit: -

1. Désigner tous les zones dans toutes les provinces pour être des zones de promotion des investissements.
2. Les mesures incitatives et privilèges de promotion des Investissements en Grappes (Cluster) Dans les zones spéciales de développement économique sont comme suit :
 - 2.1 **Les superamas (Super Clusters)** sont des grappes pour les activités utilisant la technologie de pointe, et les industries de futurs.
 - (1) 8 ans exonération d'impôt sur le revenu des sociétés avec plafond d'exemption conformément à la condition prescrite pour l'activité dans Annonce BOI N° 2/2557 du 3 Décembre 2014.
 - (2) Une réduction de 50 pour cent par rapport au taux normal de l'impôt sur le revenu des sociétés sur le bénéfice net découlant de l'activité promue pour une période de 5 ans à compter de la date d'expiration de l'exemption de l'impôt sur le revenu des sociétés.
 - (3) Autres mesures incitatives et privilèges seront conformes aux critères prescrits dans l'Annonce BOI No 2/2557 datée du 3 Décembre 2014.
 - 2.2 **Des grappes cibles** incluent grappes agro-alimentaire, les textiles et les grappes de vêtements.
 - (1) Les mesures incitatives et privilèges seront en conformité avec les critères prescrits dans Annonce BOI No. 2/2557 datée du 3 Décembre 2014.
 - (2) Une réduction de 50 pour cent par rapport au taux normal de l'impôt sur le revenu des sociétés sur le bénéfice net découlant de l'activité promue pour une période de 5 ans à compter de la date d'expiration de l'exemption de l'impôt sur le revenu des sociétés.

2.3 Activités de soutien du développement en grappes

- (1) Les mesures incitatives et privilèges seront en conformité avec les critères prescrits dans Annonce BOI No. 2/2557 datée du 3 Décembre 2014.
- (2) Une réduction de 50 pour cent par rapport au taux normal de l'impôt sur le revenu des sociétés sur le bénéfice net découlant de l'activité promue pour une période de 5 ans à compter de la date d'expiration de l'exemption de l'impôt sur le revenu des sociétés.

3. Conditions

3.1 Les projets doivent avoir des programmes de coopération avec des institutions académiques, des instituts de recherche ou le Centre d'excellence en vertu de la politique de promotion des investissements en Grappes. Les programmes de coopération comprennent ce qui suit:

- 3.1.1 La Mobilité des Talents, l'apprentissage intégré au travail, l'éducation coopérative et systèmes à deux arrivées.
- 3.1.2 La coopération de développement des ressources humaines ou technologiques comme approuvée par le Bureau des investissements.

3.2 Les projets doivent générer des revenus avant le 31 Décembre 2017. Sauf dans des circonstances nécessaires, le Bureau des investissements peut considérer l'extension jugée appropriée.

3.3 Les demandes de promotion de l'investissement doivent être soumises avant le 30 Décembre 2016.

4. Les activités éligibles pour la promotion de l'investissement dans chaque grappe sont les suivantes:

4.1 Superamas

4.1.1 Grappe de l'automobile et pièces

Le projet doit être situé à Ayutthaya, Pathum Thani, Chon Buri, Rayong, Cha Choeng Sao, Prachinburi et Nakhon Ratchasima pour la liste des activités éligibles comme suit:

Activités	Conditions
4.7 Fabrication de moteurs d'automobiles	Le projet doit avoir des formages de pièces, pas moins de 4 sur 5 pièces, comme suit: Culasse de cylindre, bloc-cylindres, Vilebrequin, arbre à cames et la bielle.
4.8 Fabrication de pièces de véhicules 4.8.1 Manufacture de pièces du véhicule en utilisant les dernières technologies, notamment : 4.8.1.1 Substrat pour Convertisseur catalytique 4.8.1.2 Système électronique	

Activités	Conditions
<p>d'injection de carburant</p> <p>4.8.1.3 Transmission automobile</p> <p>4.8.1.4 Boîtier de commande électronique (ECU)</p> <p>4.8.2 Manufacture de pièces automobiles pour les pièces de sécurité et les composants éco énergétiques.</p> <p>4.8.2.1 Système d'antiblocage des roues (ABS) ou de répartition électronique de la force de freinage (EBD)</p> <p>4.8.2.2 Contrôle électronique de la stabilité (ESC)</p> <p>4.8.2.3 Système de freinage par récupération</p> <p>4.8.2.4 Système d'arrêt au ralenti</p> <p>4.8.2.5 Système automatique de freinage d'urgence</p> <p>4.8.3 Manufacture de pièces pour les véhicules hybrides, électrique (VE) et les véhicules électriques hybrides rechargeables (PHEV)</p> <p>4.8.3.1 Batterie</p> <p>4.8.3.2 Moteur de traction</p> <p>4.8.3.3 Système d'air conditionné</p> <p>4.8.4 Manufacture de pneus en caoutchouc pour les véhicules</p> <p>4.8.5 Fabrication de pièces de système de carburant, y compris</p> <p>4.8.5.1 Pompe à carburant</p> <p>4.8.5.2 Pompe à injection</p> <p>4.8.5.3 Injecteur</p> <p>4.8.6 Fabrication de pièces de système de transmission, y compris</p> <p>4.8.6.1 Planétaire</p> <p>4.8.6.2 Couronne dentée</p> <p>4.8.6.3 Changeur de vitesse</p> <p>4.8.6.4 Boîte de transfert</p> <p>4.8.6.5 Convertisseur de couple</p> <p>4.8.6.6 Train planétaire (Carrier)</p>	<p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p>

Activités	Conditions
<p>4.8.6.7 Arbre porte-hélice</p> <p>4.8.6.8 Arbre de transmission</p> <p>4.8.6.9 Joint Universel</p> <p>4.8.6.10 Différentiel</p> <p>4.8.7 Fabrication de pièces de système de moteur, y compris 4.8.7.1 Turbocompresseur</p> <p>4.8.8 Fabrication de pièces de de sécurité, y compris 4.8.8.2 Fabrication de coussins gonflables, y compris 4.8.8.2.1 Gonfleur</p>	<p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>Les projets doivent avoir des procédés de formage de pièces et le processus d'assemblage tels qu'approuvés par le Bureau.</p>
<p>4.12 Manufacture de motos (sauf cylindrée du moteur inférieure à 248 cc)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet doit comporter une méthode de formage de pièces de moteur, à savoir : Culasse de cylindre, bloc-cylindres, carter, Vilebrequin, arbre à cames et la bielle. <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pour la construction de moteurs pour motos de cylindrée de plus de 248 cc et moins de 500 cc, le projet doit comporter le moulage d'au moins 4 composants sur 6. 1.2 Pour la construction de motos de cylindrée de plus de 500 cc, le projet doit comporter 2 composants de moulage sur 6. 2. Le projet doit comporter une méthode de soudages structurelle et un procédé de peinture par pulvérisation. 3. Le plan d'investissement pour la fabrication et l'utilisation de pièces doit être soumis et approuvé par le Bureau des investissements.

4.1.2 Grappe d'Appareils électriques, équipements électroniques et de télécommunications

Le projet doit être situé à Ayutthaya, Pathumthani, Chon Buri, Rayong, Cha Cheong Sao, Prachin Buri, Nakhon Ratchasima et pour la liste des activités admissibles comme suit:

Activités	Conditions
5.1 Fabrication de produits électriques 5.1.1 Fabrication de produits électriques de haute technologie	Les produits électriques de haute technologie doivent pouvoir se connecter au réseau internet (Internet des objets)
5.2 Fabrication de pièces et/ou de matériels électriques, ou de pièces et/ou d'équipements utilisés pour les produits électriques 5.2.1 Fabrication d'onduleurs 5.2.1.1 Fabrication d'onduleurs pour une utilisation industrielle	La conception des produits doit être incluse dans le processus de fabrication
5.3 Fabrication de produits électroniques 5.3.1 Fabrication de composants organiques et d'électroniques imprimées (OPE) 5.3.2 Fabrication de produits de Télécommunication 5.3.2.1 Fabrication d'appareils d'émission, de transmission et de réception des dispositifs utilisés dans les systèmes de communication à fibres optiques et sans fil 5.3.2.2 Fabrication d'autres produits de télécommunication	
5.3.3 Fabrication de contrôle électronique et instruments de mesure à usage industriel / agricole 5.3.4 Fabrication d'équipements de contrôle de sécurité 5.4 Fabrication de composants et/ou de matériels électroniques, ou de pièces et/ou d'équipements utilisés pour les appareils électroniques 5.4.1 Fabrication de composants pour l'électronique organique et l'électronique imprimée (OPE). 5.4.2 La fabrication de cellules solaires et/ou de matières premières pour les cellules solaires 5.4.3 Fabrication de composants pour les produits de télécommunication 5.4.3.1 Fabrication de composants pour les appareils d'émission, de transmission et de réception des	Le rendement du procédé de fabrication et de l'énergie pour la production de cellules solaires doit être approuvé par le Bureau.

Activités	Conditions
<p>dispositifs utilisés dans les systèmes de communication à fibres optiques et sans fil.</p> <p>5.4.3.2 Fabrication de composants pour d'autres produits de télécommunication</p> <p>5.4.4 Fabrication de composants pour des instruments électroniques de contrôle et de mesure pour un usage industriel/agricole, dispositifs médicaux et scientifiques et l'industrie Automobile.</p> <p>5.4.5 Fabrication de composants d'équipements de contrôle de sécurité</p> <p>5.4.6 Fabrication de disques durs et/ou de composants pour disques durs</p> <p>5.4.6.1 Fabrication de lecteurs de disques durs de haute technologie et/ou de composants (à l'exclusion de capots supérieurs, de plaques de base ou de périphériques.</p> <p>5.4.6.2 Fabrication de lecteurs de disques durs et/ou de composants (à l'exclusion de capots supérieurs, de plaques de base ou de périphériques)</p> <p>5.4.7 Fabrication de disques durs à l'état solide et/ou de composants pour disques durs à l'état solide</p> <p>5.4.8 Fabrication de composants et/ou de matériels pour des produits à énergie solaire</p> <p>5.4.9 Fabrication de semi-conducteurs et/ou de composants pour semi-conducteurs</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La densité surfacique de lecteurs de disque dur ne doit pas être inférieure à 2.000 gigabits par pouce carré. 2. Le coût de la remise à neuf des machines existantes est considéré comme un investissement et sera prise en compte dans le calcul de plafond d'exonération d'impôt sur le revenu des sociétés. Le coût initial des machines existantes ne doit pas être considéré comme un investissement. <p>Le coût de la remise à neuf des machines existantes est considéré comme un investissement et sera prise en compte dans le calcul de plafond d'exonération d'impôt sur le revenu des sociétés. Le coût initial des machines existantes ne doit pas être considéré comme un investissement.</p> <p>Le coût de la remise à neuf des machines existantes est considéré comme un investissement et sera prise en compte dans le calcul de plafond d'exonération d'impôt sur le revenu des sociétés. Le coût initial des machines existantes ne doit pas être considéré comme un investissement.</p> <p>Pour la production des circuits intégrés, le coût de remise en état des machines existantes doit être considéré comme un investissement et sera pris en compte dans le calcul de l'exonération de ce plafond d'imposition du revenu des sociétés.</p>

Activités	Conditions
<p>5.4.10 Fabrication d'équipements et/ou de composants de dispositifs photoniques et/ou de systèmes photoniques intégrés</p> <p>5.4.11 Fabrication d'écrans plats</p> <p>5.4.12 Fabrication de circuits imprimés souples et/ou de circuits imprimés et/ou de composants multicouches.</p>	<p>Le coût d'origine des machines existantes ne doit pas être considéré comme un investissement.</p> <p>Les procédés de fabrication doivent être approuvés par le Bureau.</p> <p>Les procédés de fabrication doivent être approuvés par le Bureau.</p>
<p>5.5 Fabrication d'équipements pour la micro-électronique</p> <p>5.5.1 Fabrication de tranches</p> <p>5.5.2 Fabrication d'équipements basée sur la technologie des couches minces</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les procédés de fabrication doivent être approuvés par le Bureau. 2. Le coût de remise en état des machines existantes doit être considéré comme un investissement et sera pris en compte dans le calcul de l'exonération de ce plafond d'imposition sur le revenu des sociétés. Le coût d'origine des machines existantes ne doit pas être considéré comme un investissement
<p>5.6 Conception électronique</p> <p>5.6.1 Conception électronique</p> <p>5.6.2 Conception de système intégré</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent avoir des dépenses pour les salaires du personnel de conception électronique au moins 1.500.000 de baht par an. 2. Les revenus provenant de la vente ou la fourniture de services qui sont directement liés à la promotion d'une entreprise promue ou provenant de la production en aval à des fins commerciales, qu'ils soient ou non exercés par les sociétés promues de sous-traitants, doivent être considérés comme des revenus de ces entreprises

4.1.3 Grappe de produits de la pétrochimie et produits chimiques respectueux de l'environnement

Le projet doit être situé dans Chonburi et Rayong pour la liste des activités admissibles comme suit:

Activités	Conditions
<p>6.2 Fabrication de produits chimiques ou de polymères ou de produits respectueux de l'environnement à partir de polymères respectueux de l'environnement.</p> <p>6.2.1 Fabrication de produits chimiques ou de polymères respectueux de l'environnement ou fabrication de produits chimiques ou de polymères respectueux de l'environnement qui sont intégrés au même projet que la fabrication de produits chimiques ou de polymères respectueux de l'environnement</p> <p>6.2.2 Fabrication de produits à partir de polymères respectueux de l'environnement</p>	<p>1. Les produits chimiques ou les polymères doivent avoir une moindre incidence globale, évaluée tout au long de leur cycle de vie, sur l'environnement. Ces produits doivent être certifiés ou s'il est prouvé qu'ils peuvent utiliser des matières premières provenant de ressources renouvelables, ou utiliser de procédés de chimie verte et durable dans le processus de production, ou il doit s'agir de produits biodégradables, et ne générant pas de substances toxiques.</p> <p>2. Les projets doivent être évalués selon une norme internationalement acceptée comme les Analyses du cycle de vie (ACV), etc. avant la date de début de pleine exploitation.</p> <p>Doit comporter un procédé de formage ou de revêtement plastique utilisant des plastiques ou des polymères respectueux de l'environnement.</p>
<p>6.5 Fabrication de polymères et de produits chimiques de spécialité</p>	
<p>6.13 Fabrication d'articles en papier</p> <p>6.13.2 Fabrication de récipient en papier enduit de matière bioplastique.</p>	<p>Fabrication de récipient en papier enduit de matière bioplastique.</p>

4.1.4 Grappe numérique

Le projet doit être situé à Chiang Mai et Phuket pour la liste des activités admissibles comme suit:

Activités	Conditions
<p>5.7 Logiciels</p> <p>5.7.1 Logiciels intégrés</p> <p>5.7.2 Logiciels d'entreprise et / ou de contenu numérique</p> <p><u>Le contenu numérique comprend:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation, Dessins animés & personnages - L'imagerie générée par ordinateur (CGI) - Application web et informatique en nuage - Applications interactives - Jeux: sur Windows, la plate-forme mobile, consoles, PDA, Jeux en ligne, Jeux en ligne massivement multi-joueurs (MMO), etc. - Contenu de Service Sans fil (Wireless Location Based Service Content) - Effets visuels - Applications de Vidéo Conférence multimédia - Contenu E-Learning via haut débit et multimédia 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent avoir des dépenses pour les salaires du personnel de conception électronique au moins 1.500.000 de baht par an. 2. Les projets doivent inclure des processus de développement de logiciels spécifiés par l'Agence pour la promotion de l'industrie du logiciel (SIPA). 3. Les projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit obtenir un certificat de norme de qualité de SIPA ou recevoir un certificat de norme de qualité d'Intégration de modèle de maturité de la capacité (CMMI) ou toute autre norme équivalente dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. 4. Les revenus provenant de la vente ou de la fourniture de services qui sont directement associés à une entreprise de logiciels promue doivent être considérés comme un revenu de ces entreprises promues.
<p>7.9 Développement immobilier à usage industriel</p> <p>7.9.1.4 Zone industrielle pour la production cinématographique (ville de production cinématographique)</p>	<p>Doit fournir les installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Studio intérieur et studio extérieur - Services de post-production, ex : réalisation de films et de duplication, effets spéciaux, animation par ordinateur, laboratoire sonore

Activités	Conditions
7.9.2.2 Parcs logiciels	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent disposer de systèmes principaux de communication à fibres optiques haut débit sur toute la superficie. 2. Le système principal de télécommunications doit avoir un câble reliant le parc logiciel aux centres de télécommunications nationaux et internationaux. 3. Une alimentation de secours continue en électricité doit être installée 4. La superficie totale ne doit pas être inférieure à 5 000 mètres carrés.
7.9.2.3 Centre de données	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit fournir des services complémentaires pour les clients situés dans le projet, tels que la co-localisation de serveurs, un service géré, un service de sauvegarde de serveur client, des services de reprise d'activité après sinistre (DRS), etc. 2. La superficie du centre de données ne doit pas être inférieure à 3.000 mètres carrés. 3. Doit disposer d'un système principal de télécommunications à haut débit qui relie le centre de données aux centres de télécommunication nationaux et internationaux pour au moins 4 systèmes. Le système de télécommunication local doit disposer d'une vitesse d'au moins 10 Gbps chacun, sur au moins 3 systèmes, et la vitesse totale de l'ensemble du système doit être d'au moins 60 Gbps. 4. Doit être en mesure de desservir les clients pendant la maintenance ou lors du remplacement d'équipements dans le système. (maintenable de façon concurrente). 5. Doit être équipé d'un générateur « de sortie continue », capable de supporter les besoins en électricité du Centre de données, avec un générateur de secours pouvant soutenir les besoins en électricité en cas de dysfonctionnement d'un des générateurs.

Activités	Conditions
	<ol style="list-style-type: none"> 6. Doit être équipé d'équipements ou d'un système de secours pour le refroidissement informatique de secours et le refroidissement d'onduleur. Ce système ou les équipements doivent être en mesure de fonctionner immédiatement après le dysfonctionnement d'un système principal, et ceci doit empêcher toute perturbation du service liée à un dysfonctionnement du système principal 7. Doit disposer de circuits de distribution de secours indépendants dans le système de distribution électrique. 8. Doit être équipé d'un système de prévention des défaillances permettant d'éviter les risques de dommages ou tout dysfonctionnement dans un équipement 9. Doit être équipé d'un système de climatisation très efficace comprenant un système de secours 10. Doit être équipé d'un système de prévention des incendies 11. Doit être équipé d'un système de sécurité 24 h/24 12. Doit être certifié selon la norme ISO/IEC 27001 (centre de données)
7.10 Service Cloud	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet doit être situé dans au moins 2 centres de données en Thaïlande qui sont certifiés selon la norme ISO/IEC 27001 (centre de données). 2. Le projet doit être situé dans au moins 2 centres de données en Thaïlande qui sont certifiés selon la norme ISO/IEC 27001 (centre de données). 3. Le projet doit être certifié selon la norme ISO/IEC 27001 (sécurité du cloud) et la norme ISO/IEC 20000-1 (service cloud).
7.20 Production de films cinématographiques thaïlandais	<ol style="list-style-type: none"> 1. La production de films cinématographiques thaïlandais inclut la production de films, de documentaires ou d'émissions de télévision, mais n'inclut pas la production de publicités. 2. Les revenus exonérés d'impôt doivent inclure <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Les revenus issus de la vente de droits d'auteur, y compris la vente de productions cinématographiques sous d'autres formes telles que les CD, CD Vidéo, DVD, etc.

Activités	Conditions
	<p>2.2 Les revenus issus d'un régime de partage des revenus provenant de salles de cinémas et de distributeurs de production cinématographiques.</p>
<p>7.21 Services de soutien à la production cinématographique</p>	<p>Les services de soutien à la production cinématographique doivent inclure les documentaires, émissions de télévision, des animations et les messages publicitaires, dans un périmètre, comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les services de location d'équipements de production de films et / ou les aides matérielles à la production de films doivent disposer des principaux équipements, tels que des caméras, équipements de préhension, jeux de lumière, etc. 2. Les services de développement et de duplication doivent disposer des principaux équipements / matériels, tels que les machines de développement de film, machines de duplication de film, machines de duplication numérique de films, etc. 3. Les services d'enregistrement sonore doivent disposer de principaux équipements / matériels, tels que les enregistreurs de son numérique, machine d'édition de son numérique, équipements de mixage de son numérique, etc. 4. Les services techniques dédiés à l'image doivent posséder des machines et des équipements qui sont en mesure de créer des images spéciales qu'il n'est pas possible d'obtenir avec des caméras. Les fournisseurs de services doivent disposer de machines et d'équipements principaux, tels que des enregistreurs numériques de définition standard/ haute définition, des suites d'édition, le compositing numérique et la création d'effets spéciaux, etc. 5. Les services de coordination pour la production de films étrangers en Thaïlande doivent inclure la coordination avec les organismes gouvernementaux connexes pour les autorisations, les repérages et l'approvisionnement en personnel et de matériels permettant de réaliser des films.

Activités	Conditions
	6. Les services de location de studios pour la production de programmes de cinéma et de télévision.

4.2 Grappes cibles

4.2.1 Grappes Agro-transformation

- (1) Le projet doit être situé à Chiang Mai, Chiang Rai, Lampang, Lamphun, Khon Kaen, Nakhon Ratchasima, Chaiyaphum, Kan Chana Buri, Ratchaburi, Phetchaburi, Prachuab Khiri Khan, Rayong, Chanthaburi, Trat, Chumphon, Surat Thani, Krabi et Songkhla pour la liste d'admissibilité des activités comme suit:

Activités	Conditions
1.2 La sélection végétale ou animale (seulement ceux qui sont pas admissible à l'activité de la biotechnologie)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent avoir des activités de recherche et développement. 2. Pour la reproduction de plantes sensibles en fonction de la politique du Ministère de l'agriculture et des coopératives, les projets doivent avoir des ressortissants thaïlandais détenant des actions totalisant pas moins de 51 pour cent du capital enregistré. 3. Les revenus provenant des propagations de plante après la sélection des plantes dans le projet sont considérées comme des revenus des projets promus, sauf pour la propagation du manioc.
1.8 Classement, emballage et stockage des plantes, des légumes, des fruits ou des fleurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets utilisant la technologie de pointe, par exemple capteur de maturité de fruits, la fréquence radio antiparasitaire, la résonance magnétique nucléaire. 2. Les projets utilisant la technologie moderne, par exemple trieuse de couleur, le traitement thermique de la vapeur pour tuer les œufs de mouches des fruits, enrobage de semences. 3. Le classement du riz doit utiliser la technologie de pointe seulement
1.11 Fabrication d'extraits ou des produits naturels à partir d'extraits naturels (sauf pour la médecine, du savon, du shampoing, du dentifrice et des cosmétiques)	
1.12 Fabrication d'ingrédients actifs à partir de matières premières naturelles	Les projets doivent être appuyés par l'étude académique sur l'action et la toxicité.

Activités	Conditions
1.18 Fabrication d'aliments médicaux ou de compléments alimentaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour la <u>fabrication d'aliments médicaux</u>, les produits doivent être enregistrés comme « aliments médicaux » par la Food and Drug Administration de Thaïlande ou d'autres organismes avec les normes acceptées à l'échelle internationale. 2. Pour la <u>fabrication de compléments alimentaires</u>, <ol style="list-style-type: none"> 2.1 les produits doivent être enregistrés comme « aliments médicaux » par la Food and Drug Administration de Thaïlande ou d'autres organismes ayant des normes internationalement reconnues. 2.2 Les projets doivent comporter un procédé d'extraction de la substance active.
1.20 Centres de commercialisation des produits agricoles	<ol style="list-style-type: none"> 1. La superficie totale ne doit pas être inférieure à 50 rai. 2. La superficie des opérations et des services liés aux produits agricoles ne doit pas être inférieure à 60 % de la superficie totale des terres. L'espace doit être alloué pour l'exposition ou le commerce agricole, les centres d'enchères, l'entreposage frigorifique et les silos. 3. Les services d'inspection, de classement et d'inspection des résidus de pesticides pour les produits agricoles doivent être fournis.

(2) Le projet doit être situé à Kanchanaburi, Rayong et Songkhla pour la liste d'admissibilité des activités comme suit:

Activités	Conditions
1.14 Fabrication de produits en caoutchouc naturel (sauf pour les bandes de caoutchouc, les ballons de caoutchouc et les anneaux en caoutchouc) 1.14.2 Fabrication de produits en caoutchouc	
7.9.1.6 Zone Industriel de Caoutchouc (Rubber City)	Comme précisé par le Bureau.

4.2.2 Grappes de Textile et vêtement

(1) Le projet doit être situé dans Kan Chana Buri, Nakhon Pathom, Ratchaburi, Samut Sakorn, Chonburi, Cha Cheong Sao, Prachinburi et Sa Kaeo pour la liste des activités éligibles comme suit:

Activités	Conditions
<p>3.1 Fabrication de produits ou de pièces en textile</p> <p>3.1.1 Fabrication de fibres naturelles ou synthétiques</p> <p>3.1.1.1 Fabrication de fibres techniques ou de fibres fonctionnelles</p> <p>3.1.1.2 Fabrication de fibres recyclées</p> <p>3.1.1.3 Fabrication d'autres types de fibres</p> <p>3.1.2 Fabrication de fil ou de tissu</p> <p>3.1.2.1 Fabrication de fil fonctionnel ou de tissu fonctionnel</p> <p>3.1.2.2 Fabrication d'autres fils ou tissus</p>	<p>Les projets doivent être approuvés par les organismes connexes, par exemple l'Institut thaïlandais du textile (Thailand Textile Institute), l'Agence nationale de l'innovation.</p> <p>Les projets doivent utiliser des résidus ou des déchets domestiques uniquement.</p> <p>Les projets doivent être approuvés par les organismes connexes, par exemple l'Institut thaïlandais du textile (Thailand Textile Institute), l'Agence nationale de l'innovation.</p> <p>Les projets doivent avoir des investissements ou des dépenses sur la recherche, la conception ou le développement de produits d'au moins 0,5 % des revenus total du projet sur les 3 premières années combinées</p>
<p>3.1.3 Blanchiment, teinture et finissage ou impression et finissage ou impression</p> <p>3.1.4 Fabrication de vêtements, d'accessoires vestimentaires et articles de ménage en textiles</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Les projets doivent être situés ou développés dans des parcs industriels ou des zones industrielles promues qui disposent de systèmes de traitement des déchets et des systèmes de protection et de contrôle de l'environnement conformément à l'annonce du Ministère de l'Industrie.2. Des technologies respectueuses de l'environnement doivent être utilisées. <p>Projets avec des investissements ou des dépenses sur la recherche, la conception ou le développement de produits d'au moins 0,5 % du total des revenus des 3 premières années combinées.</p>

(2) Le projet doit être situé à Bangkok pour l'activité admissible comme suit:

Activités	Conditions
3.9 Centres de conception créative et de développement de produits	1. Les projets doivent inclure 2 composants, comme suit : 1.1 le système d'information pour la conception 1.2 Design conceptuel et système de création 3. Les projets doivent consister en l'un des composants suivants : 2.1 le système de conception technique 2.2 Le système de création de conception des prototypes et de tests de performances 2.3 Le système de tests standard de prototypes et de tests d'acceptation de l'utilisateur 3. Au moins 70 % du total des employés dans le projet doivent être thaïlandais. 4. Les projets doivent impliquer des dépenses pour les salaires du personnel de conception créative et de développement de produits d'au moins 1 500 000 bahts par an

4.3 Activités de soutien du développement de Grappe

Le projet doit être situé dans la zone de Grappes tel que spécifié dans 4,1 au 4,2 et doit mener des activités d'appui au développement de la grappe comme spécifié pour chaque groupe comme suit:

Activités	Conditions
7.1 Services publics et services de base 7.1.3 Parcs à conteneurs ou dépôts intérieurs pour conteneurs 7.1.4 Installations de chargement / de déchargement pour navire de charge 7.1.5 Aéroports commerciaux	Doit être approuvé par les agences gouvernementales concernées. Doit utiliser des machines de chargement / déchargement moderne comme approuvé par le Bureau.
7.3 Systèmes de transport en commun et transport à grande échelle 7.3.1 Transport ferroviaire	Doit être approuvé par les agences gouvernementales concernées.

Activités	Conditions
<p>7.4 Centres des services logistiques 7.4.2 Centres de distribution internationale – IDC</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le capital social libéré ne doit pas être inférieur à 10 millions de bahts. 2. Doit fournir une installation de stockage de marchandises qui est contrôlée par un système informatisé moderne. 3. Les projets de centre de distribution internationale seront soumis aux conditions supplémentaires suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Comporter un investissement (à l'exclusion des coûts du terrain et du fonds de roulement) d'au moins 100 millions de bahts. 3.2 Le centre doit distribuer les produits dans au moins 5 pays
<p>7.11 Recherche et développement</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit avoir un périmètre, comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1.1 La recherche fondamentale fait référence aux activités théoriques ou opérationnelles qui sont menées pour explorer de nouvelles connaissances à partir de phénomènes naturels de base et de constatations de faits, sans examen initial de la demande. 1.2 La recherche appliquée fait référence à la recherche qui applique des connaissances de base afin de résoudre ou de développer un concept dans un but commercial, avec des objectifs afin d'obtenir un nouveau produit ou procédé. La recherche appliquée comprend des activités connexes comme le développement de formules, la conception de produits, la conception de procédés de production pour une utilisation à un niveau industriel ou commercial.
	<ol style="list-style-type: none"> 1.3 Le développement pilote correspond aux activités menées pour agrandir une échelle de production, à partir de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. Le développement pilote est un développement de prototype et/ou de tests de procédés de production à un niveau semi-industriel pour tester le marché et/ou recueillir des informations sur les conditions adéquates pour permettre à un procédé de production d'utiliser une conception de produit à un niveau industriel.

Activités	Conditions
	<p>1.4 Le Développement de démonstration fait référence à la recherche et au développement permettant de poursuivre le développement de pilote afin de tester un procédé de production à un niveau industriel pour vérifier une technologie et un procédé de production et de démontrer le niveau d'intégrité de ce procédé et la viabilité à l'échelle de la production commerciale au niveau du contrôle de la qualité et de l'estimation des coûts.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Doit fournir au Bureau les détails et la portée de ces projets de recherche et développement, les informations sur les chercheurs travaillant sur le projet, tels que le nombre de chercheurs, le profil universitaire et les expériences professionnelles. 3. Les revenus provenant de la vente ou la fourniture de services qui sont directement liés à la promotion d'une affaire ou provenant de la production en aval à des fins commerciales, qu'elles soient ou non exercées par la société promue ou le sous-traitant, doivent être considérés comme des revenus de l'entreprise promue. 4. Les projets situés dans un parc scientifique et technologique promu ou celui qui est approuvé par le Bureau recevront une réduction de 50 pour cent supplémentaire de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant 5 ans après la fin de sa période d'exemption d'impôt sur les sociétés. 5. Doivent impliquer des dépenses pour les salaires du personnel de recherche et de développement d'au moins 1.500.000 bahts par an.
<p>7.12 Biotechnologies 7.12.1 Activité de Recherche et développement (R&D) et/ou industrie de fabrication de semences, amélioration de plantes, des animaux ou des microorganismes à l'aide de biotechnologies.</p>	<p>Activité de Recherche et développement (R&D) et/ou industrie de fabrication de semences, amélioration de plantes, des animaux ou des microorganismes à l'aide de biotechnologies.</p>

Activités	Conditions
<p>7.12.2 Activité de R&D et/ou fabrication d'agents biopharmaceutiques utilisant des biotechnologies</p> <p>7.12.3 R&D et/ou fabrication de trousse de diagnostic pour la santé, l'agriculture, l'alimentation et l'environnement</p> <p>7.12.4 R&D et/ou fabrication de biomolécules et des substances bioactives utilisant des microorganismes, des cellules végétales et animales</p> <p>7.12.5 Fabrication de matières premières et/ou de matériaux essentiels pour la recherche et le développement de la biologie moléculaire, l'expérimentation, les essais ou les services de contrôle de la qualité et/ou la production de substances biologiques</p> <p>7.12.6 Services d'analyse de substances biologiques et/ou de synthèse et/ou services de contrôle de la qualité et/ou services de validation des produits</p>	
7.13 Conception technique	Les projets doivent impliquer un poste Salaires pour le personnel d'ingénierie d'au moins 1 500 000 bahts annuels.
7.14 Laboratoires scientifiques	
7.15 Services d'étalonnage	
7.19 Centres de formation professionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit enseigner ou dispenser des cours techniques dans des domaines précis, y compris les centres de formation approuvés par le Bureau. 2. Doit disposer d'équipements, d'ateliers et Autres.

Cette annonce prend effet à partir du 16 Septembre, 2015.

Annoncé le 27 Octobre, 2015

(Général Prayut Chan-o-cha)

Président du Bureau des investissements

Cette traduction non officielle est destinée à des fins d'information ; pour des fins juridiques, veuillez-vous référer à l'original en Thaï. En cas de divergence d'interprétation de la présente annonce, l'original en Thaï prévaudra.